

APPEL POUR LA RELAXE DES JEUNES ARRETES DEVANT L'AMBASSADE GRECQUE ET POUR LE RESPECT DES LIBERTES

Six jeunes ont été arbitrairement arrêtés lors de la manifestation de soutien aux étudiants grecs vendredi 12 décembre à Paris.

La police a pris prétexte de ce que la manifestation n'était pas autorisée, pour choisir au hasard quelques manifestants.

Après 48 heures de garde à vue, où pendant les premières 24 heures, ils n'ont pu rencontrer ni avocat, ni médecin et où ils ont été menacés et privés de sommeil, ils sont passés en comparution immédiate.

Ils ont été inculpés de violence en réunion contre la police, destruction de biens publics en réunion et refus de prélèvement ADN. Ils risquent jusqu'à 5 ans de prison. Face au manque de preuves, le juge a décidé de reporter leur procès. Il aura lieu le 19 janvier (en pleine période d'examens), au TGI de Paris, à 13 h 30, dans la 23ème chambre correctionnelle.

Ces arrestations arbitraires attestent de la volonté du gouvernement de renforcer la répression contre le mouvement social. Sarkozy, dans les dernières semaines de sa présidence européenne, a voulu témoigner sa solidarité envers le gouvernement de droite de Caramanlis, qui fait face en Grèce à un mouvement social très important, justifié par l'assassinat par la police d'un jeune de 15 ans et par des revendications sociales très fortes.

C'est aussi un signal lancé pour décourager les nombreuses luttes sociales qui ne manqueront pas de se développer avec l'aggravation de la crise financière. Cette crise frappe en effet les couches populaires, dont les jeunes, dans toute l'Europe.

Nous ne tolérerons pas d'aussi graves atteintes aux libertés individuelles et collectives. Ces jeunes n'ont commis le crime que de manifester leur opinion et leur soutien à la jeunesse grecque. On ne peut accepter qu'ils risquent 5 ans de prison pour avoir simplement pris part à une manifestation.

Nous exigeons la relaxe pure et simple des 6 jeunes mis en cause et l'arrêt des poursuites.

**Nous appelons à un rassemblement lors de la tenue du procès
Lundi 19 janvier à 13 heures, métro Cité en face du TGI de Paris.**

Liste des premiers signataires : AC!, Alternative libertaire, APEIS, ARS Combat, ATTAC, ATTAC Campus Quartier latin, CEDETIM, CNT, Collectif Droits Nouveaux, Europe Solidaire sans frontières, Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives, Fondation Copernic, FSE, FSU, Groupe Communiste du Conseil de Paris, Groupe CRI, IPAM, Jeudi Noir, LCR, Les Alternatifs, Marches Européennes, Marxistes Unitaires, NPA, PCF, Réseau Féministe « Ruptures », RESPAIX Génération Conscience, Réveil des Consciences, Stop Précarité, Union Syndicale Solidaires.